

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 102**31 janvier 2000****SOMMAIRE**

(Le) Bourdonnais Immobilier S.A., Luxbg	page 4872	Kiviä S.A., Luxembourg	4869
Distributrade Holding S.A., Luxembourg	4850	Kombassan Holdings S.A. 1929, Luxembourg	4870, 4871
dresdnerbank asset management S.A.	4850	Komliz, S.à r.l., Mamer	4871
Ellaphar S.A., Luxembourg	4850	Lansa S.A., Luxembourg	4871
Enni Holding S.A., Luxembourg	4851	Librairie Claire Chêne, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	4874
E.P.A. Luxembourg S.C.I., Exploitation et Production		Lippe Holding S.A.H., Luxembourg	4872
Agro-Alimentaire-Succesgranen - Luxembourg S.C.I.,		Loritanga S.A.H., Luxembourg	4872, 4873
Heisdorf	4853, 4854	Lorlux-Inter, S.à r.l., Tétange	4874
Erdmann Trust S.A.Holding, Luxembourg	4851	Lux Sport-Inter S.A.H., Luxembourg	4875
Etablissements Hoffmann-Neu Combustibles S.A.,		Lynamar S.A., Luxembourg	4875
Mertert	4850, 4851	Machrihanish Holding S.A.H., Luxembourg	4876
Euroone S.A., Luxembourg	4852	Marigest S.A., Luxembourg	4876
Europäische Klinik für Umweltmedizin Beteiligungs AG,		Mava S.A., Luxembourg	4876
Luxembourg	4852	Mayel Holding S.A., Luxembourg	4876
European Service Holding S.A.H., Luxembourg	4853	Media, S.à r.l., Mamer	4877
Eurpart S.A., Luxembourg	4851	Meritor Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	4877
Extel International, S.à r.l., Luxembourg	4854	Mollin S.A.H., Mamer	4877
Externe Holding S.A.H., Luxembourg	4854	Mozart International Holding S.A., Luxembourg	4877
Fabre Domergue Ré, Luxembourg	4854	Nabruma S.A.H., Luxembourg	4875
Fersach S.A., Mamer	4855	Netcore S.A., Mamer	4879
Filauro Giuseppe, S.à r.l., Dudelange	4855	New Holland Finance S.A., Luxembourg	4879
Film Light(n)ing Express AG, Luxembourg	4852	New Holland Luxembourg S.A., Luxembourg	4879
Financements Industriels S.A., Luxembourg	4855	New Holland S.A., Luxembourg	4879
Financière Floranne S.A.H., Luxembourg	4855	N.H. Investment S.A., Luxembourg	4880
Financière Melpar Holding S.A., Luxembourg	4856, 4858	Nicoba S.A., Luxembourg	4880
Financière Sipa S.A., Luxembourg	4859	Nomura Global Fund, Sicav, Luxembourg	4880
First Line Consulting (Luxembourg) S.A., Capellen	4855	Olbia AG, Luxembourg	4880, 4881
Fraisi Investment Holding S.A., Luxembourg	4858	Oldenblu Holding S.A., Luxembourg	4881
Gendrent Holding S.A., Luxembourg	4858	Oma S.A., Luxembourg	4882
Genvest S.A., Luxembourg	4859	Omni-Cash Conseils S.A., Luxembourg	4882
Geysler S.A., Luxembourg	4859	Optimetra S.A.H., Luxembourg	4883
Giezendanner Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	4860	Orconsult Holding S.A.H., Luxembourg	4882
Global Art Fund, Sicav, Luxembourg-Strassen	4860	Paladin Holding S.A., Luxembourg	4881
Grand Hotel Verwaltung S.A., Luxembourg	4861	Palimuna S.A., Luxembourg	4883
Green S.A., Luxembourg	4859	PAM Finance Holding S.A.H., Luxembourg	4883
GS Ré - Société de Réassurance du Groupe Gras Savoye,		Parcip S.A., Luxembourg	4884
Luxembourg	4860	Pargen S.A., Luxembourg	4884
Helmach S.A., Luxembourg	4861, 4862, 4863	Peri Trading Company, S.à r.l., Luxembourg	4884
Hochtief Facility Management Luxembourg S.A.,		Perla S.A.H., Luxembourg	4884
Luxembourg	4863, 4864	Pesonen Développement S.A., Luxembourg	4885
Hortulux-Fleurs, Niederanven	4861	Plessis S.A., Luxembourg	4884
Hortulux-Plantes, Bofferdange	4861	Point Blank Promotions S.A., Luxembourg	4885, 4887
Iacosocks, S.à r.l., Luxembourg	4864	Poly Ré S.A., Luxembourg	4887
Immobilière Azur S.A., Luxembourg	4864	Prayon International S.A.H., Luxembourg	4887
Immobilière Gardenia, S.à r.l., Luxembourg	4865	Publi-Co S.A.Holding, Luxembourg	4887
Immobilière Talmondaise, GmbH, Luxembourg	4865	Quadrilux S.A., Heisdorf	4888, 4889
Immotrans S.A., Pontpierre	4865	Redwood Holdings S.A.H., Luxembourg	4890
Imrose S.A., Mamer	4865	Remich Holding S.A., Luxembourg	4893
Indépendance et Expansion S.C.A., Luxembourg	4866	Rhein-Lux AG, Rheinisch-Luxemburger Immobilien AG,	
Inter-Louisiana Investments and Participations S.A.,		Luxembourg	4891, 4892
Luxembourg	4864	Rimar Internationale S.A.H., Luxembourg	4895
International Aviation S.A., Luxembourg	4866	Sabrofin S.A., Mamer	4892
Internationale de Langues, S.à r.l., Luxembourg	4868	Samm Investment Holdings S.A., Luxembourg	4889, 4890
Irina Investments S.A., Luxembourg	4866, 4867	Securenta Conseils S.A., Luxembourg	4895
Isodata Holding S.A., Luxembourg	4868	Sedem S.A.H., Luxembourg	4896
Isotec-Lux, Luxembourg	4867	Sofisa S.A.H., Bertrange	4893, 4895
Isselba Finanz International AG, Luxembourg	4868	(La) Torre, S.à r.l., Luxembourg	4872
Jap S.A., Luxembourg	4869		

ELLAPHAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 63.778.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
réunie au siège social à Luxembourg, le 17 décembre 1999*

- Démission de Messieurs Guy Kettman, Albert Pennacchio, Guy Baumann et Jean Bodoni en tant qu'administrateurs et de Mademoiselle Isabelle Arend, en tant que Commissaire aux Comptes, tout en leur donnant décharge pleine et entière pour les actes passés au cours de leur mandat.

- Nomination de Messieurs Marc Ambroisien, Directeur, demeurant à Luxembourg, Monsieur Reinald Lousch, Sous-Directeur, demeurant à Luxembourg et Monsieur Frédéric Seince, Conseillé juridique, demeurant à Luxembourg en tant qu'administrateurs, leurs mandats venant à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 1999.

- Nomination de HRT REVISION, S.à r.l., 32, rue J.P. Basseur, L-1258 Luxembourg comme commissaire aux comptes, son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 1999.

- Le siège est transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg au 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 1999.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1999, vol. 531, fol. 78, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60590/010/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

DISTRIBUTRADE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 19.612.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 84, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 20 mai 1999

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1999

Le siège social de la société a été transféré au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(60581/657/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

dresdnerbank asset management S.A., Aktiengesellschaft.

*Auszug aus der Niederschrift über die ordentliche Generalversammlung der Aktionäre
am 22. September 1999*

«...

(1) Bestellung von Herrn Leonhard Fischer zum Verwaltungsratsmitglied.

Dem Vorschlag des Verwaltungsrates folgend, berufen die Aktionäre Herrn Leonhard Fischer zum Mitglied des Verwaltungsrates mit Wirkung zum 1. Juli 1999 bis zum Ablauf der ordentlichen Generalversammlung 2001. Die Commission de Surveillance du Secteur Financier stimmte der Bestellung am 1. September 1999 zu.

Luxembourg, den 22. September 1999.

Für richtigen Auszug

R. Passow R. Chomrak

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 1999, vol. 531, fol. 10, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60584/672/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

ETABLISSEMENTS HOFFMANN-NEU COMBUSTIBLES, Société Anonyme.

Siège social: L-6686 Mertert, 30, route de Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 42.186.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 82, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 1999.

Signature.

(60595/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

ETABLISSEMENTS HOFFMANN-NEU COMBUSTIBLES, Société Anonyme.

Siège social: L-6686 Mertert, 30, route de Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 42.186.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 82, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 1999.

Signature.

(60596/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

ETABLISSEMENTS HOFFMANN-NEU COMBUSTIBLES, Société Anonyme.

Siège social: L-6686 Mertert, 30, route de Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 42.186.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 82, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 1999.

Signature.

(60597/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

ENNI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 63.840.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 84, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1999

Le siège social de la société a été transféré au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 décembre 1999.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(60592/657/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

ERDMANN TRUST S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 20.604.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 84, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 17 juin 1999

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1999

Le siège social de la société a été transféré au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(60594/657/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

EURPART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 22.877.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 87, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1999

Le siège social de la société a été transféré au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(60603/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

EUROONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 91, rue d'Anvers.
R. C. Luxembourg B 70.281.

Assemblée Générale Extraordinaire du 13 novembre 1999

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 novembre 1999 au 91, rue d'Anvers, Luxembourg, que les organes se composent comme suit:

Conseil d'Administration

- Monsieur Gilbert Lichter, Président du Conseil d'Administration et Administrateur
- Monsieur Marcel J.P. Erpelding, Administrateur-Délégué et administrateur
- Monsieur Bernard Blond, Administrateur
- Monsieur Frank Feidert, Administrateur
- Monsieur Joseph Wilwert, Administrateur.

Siège social

Le nouveau siège social est au 91, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg

Commissaire aux Comptes:

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE API S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Luxembourg, le 13 novembre 1999.

Pour extrait conforme

EUROONE S.A.

M. J. P. Erpelding

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 1999, vol. 531, fol. 14, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60600/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

EUROPÄISCHE KLINIK FÜR UMWELTMEDIZIN BETEILIGUNGS A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

H. R. Luxemburg B 59.554.

Entsprechend der Bestimmungen des Gesetzes vom 10. Dezember 1998 über die Umstellung des Gesellschaftskapitals der Handelsgesellschaften auf Euro hat die satzungsgemässe Generalversammlung vom 8. Juni 1999 die Umstellung des Gesellschaftskapitals auf Euro vorgenommen, so dass das gegenwärtige Gesellschaftskapital von LUF 3.000.000.- auf Euro 74.368,06 umgestellt wurde.

Kraft der Bestimmungen des Gesetzes vom 10. Dezember 1998 hat die satzungsgemässe Generalversammlung vom 8. Juni 1999 auch auf die Angabe eines Nennwertes der Gesellschaftsaktien verzichtet.

Kraft der Bestimmungen des Gesetzes vom 10. Dezember 1998 hat die satzungsgemässe Generalversammlung vom 8. Juni 1999 auch das neuerdings auf Euro umgestellte genehmigte Gesellschaftskapital erhöht, so dass gegenwärtige genehmigte Kapital von LUF 100.000.000,- umgestellt und auf den Betrag von EUR 2.480.000,- angehoben wurde.

Folglich wurde das neuerdings auf Euro umgestellte Gesellschaftskapital fortan auf EUR 74.368,06 festgesetzt, verkörpert durch 3.000 nennwertlose voll eingezahlte Aktien.

Luxemburg, den 14. Dezember 1999.

Für EUROPÄISCHE KLINIK FÜR
UMWELTMEDIZIN BETEILIGUNGS A.G.
CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 83, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60601/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

FILM LIGHT(N)ING EXPRESS A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 45.844.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 1999, vol. 531, fol. 60, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour FILM LIGHT(N)ING EXPRESS A.G.
MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l. et Cie, S.e.c.s.

Signature

(60614/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

EUROPEAN SERVICE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 23.478.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, l'assemblée générale statutaire du 10 mai 1999 a procédé à la conversion du capital social en Euros, de sorte que le capital social actuel de BEF 49.750.000,- est converti en EUR 1.233.270,29.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros, est désormais fixé à un montant de EUR 1.233.270,29, représenté par 53.750 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Luxembourg, le 17 décembre 1999.

Pour EUROPEAN SERVICE HOLDING S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 83, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60602/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

E.P.A. LUXEMBOURG S.C.I., EXPLOITATION ET PRODUCTION AGRO-ALIMENTAIRE-SUCCESGRANEN - LUXEMBOURG S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-7349 Heisdorf, 5, rue Baron de Reinach.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

Monsieur Udo Pontzen, administrateur de sociétés, demeurant à L-7349 Heisdorf, 5, rue Baron de Reinach, agissant en sa qualité de mandataire de Monsieur Etienne Debruxelles, gestionnaire administratif, demeurant à B-5070 Fosses la Ville, 72, rue du Bois des Mazuis, et de Monsieur Thierry Debruxelles, gestionnaire technique, demeurant à B-5070 Fosses la Ville, 72, rue du Bois des Mazuis,

en vertu de deux procurations sous seing privée données à Vitrival respectivement le 6 septembre et le 7 septembre 1999.

Lesquelles procurations, après avoir été paraphées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont exposé au notaire instrumentant;

- qu'ils sont les seuls associés représentant l'intégralité du capital social de la société civile EXPLOITATION ET PRODUCTION AGRO-ALIMENTAIRE-SUCCESGRANEN - LUXEMBOURG S.C.I., en abrégé E.P.A. LUXEMBOURG S.C.I., avec siège social à L-7452 Lintgen, 25, rue Kaasselt.

- que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 octobre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 26 du 23 janvier 1997.

- que ladite société a un capital de 300.000,- LUF, divisé en 100 parts sociales de 3.000,- LUF chacune.

Ensuite les associés actuels, représentés comme dit ci-avant, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, et après avoir déclaré se considérer comme valablement convoqués, ils ont pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social vers L-7349 Heisdorf 5, rue Baron de Reinach.

En conséquence l'article 3, premier alinéa des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le siège social est établi à Heisdorf.»

Frais

Tous les frais, débours et honoraires qui incombent à la société en vertu du présent acte, sont évalués sans nul préjudice à 20.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: U. Pontzen, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 1999, vol. 120S, fol. 92, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 16 décembre 1999.

P. Decker.

(60604/206/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

E.P.A. LUXEMBOURG S.C.I., EXPLOITATION ET PRODUCTION AGRO-ALIMENTAIRE-SUCCESSGRANEN - LUXEMBOURG S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-7349 Heisdorf, 5, rue Baron de Reinach.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
P. Decker
Le Notaire

(60605/206/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

EXTEL INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 30.199.

Les comptes annuels au 30 juin 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 82, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 1999.

(60606/307/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

EXTERNE HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 54, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 43.205.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 1999, vol. 531, fol. 58, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Signature.

(60607/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

EXTERNE HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 54, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 43.205.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 1999, vol. 531, fol. 58, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Signature.

(60608/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

FABRE DOMERGUE RE.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 148, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 50.099.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1999, vol. 531, fol. 47, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Signature.

(60609/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

FABRE DOMERGUE RE.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 148, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 50.099.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1999, vol. 531, fol. 47, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Signature.

(60610/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

**FINANCIERE MELPAR HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. FINANCIERE MELPAR S.A.).**

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 62.868.

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the twenty-fifth of November.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Hesperange.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of FINANCIERE MELPAR S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, constituted by a deed of the undersigned notary, on December 24, 1997, published in the Mémorial, Recueil C, 307 of May 5, 1998.

The meeting was opened by Mr Tim van Dijk, company director, residing in Luxembourg, being in the chair, who appointed as secretary Mrs Linda Korpel, lawyer, residing in Nancy (France).

The meeting elected as scrutineer Mrs Sandrine Martz, private employee, residing in Ranguieux (France).

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

- Amendment of the article 4 of the articles of association of the company to be read as follows:

«The object of the corporation is to hold participations (in any form whatsoever), in any other Luxembourg or foreign company, the control, the management, as well as the development of these participations.

The corporation may acquire any securities or rights in other corporations by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any other manner, and may participate in the establishment, development and control of any other corporations or enterprises or provide assistance in whatever manner provided however that such activities shall remain within the limits established by the law of July 31st 1929 governing holding companies.

The corporation may also acquire and develop patents and connected licences.»

- Amendment of the article 1 of the articles of association of the company to be read as follows:

«There is established hereby a société anonyme under the name of FINANCIERE MELPAR HOLDING S.A.»

- Acceptance of the resignation of LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. as director and managing director.

- Discharge to the director and to the managing director.

- Acceptance of the resignation of LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED as director.

- Discharge to the director.

- Appointment of Mrs Christelle Ferry as a director.

- Appointment of Mr Tim van Dijk as a director.

- Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to amend the article 4 of the articles of association of the company which will read as follows:

«**Art. 4.** The object of the corporation is to hold participations (in any form whatsoever), in any other Luxembourg or foreign company, the control, the management, as well as the development of these participations.

The corporation may acquire any securities or rights in other corporations by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any other manner, and may participate in the establishment, development and control of any other corporations or enterprises or provide assistance in whatever manner provided however that such activities shall remain within the limits established by the law of July 31st 1929 governing holding companies.

The corporation may also acquire and develop patents and connected licences.»

Second resolution

The general meeting decides to amend the article 1 of the articles of association of the company which will read as follows:

«**Art. 1.** There is established hereby a société anonyme under the name of FINANCIERE MELPAR HOLDING S.A.»

Third resolution

The general meeting decides to accept:

- the resignation of LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. as director and managing director of the company and,

- the resignation of LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED as director of the company.

The general meeting decides to grant full discharge for the exercise of their mandates.

Fourth resolution

The general meeting decides to appoint two new directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2001:

- Mrs Christelle Ferry, lawyer, residing in Luxembourg,
- Mr Tim van Dijk, prenamed.

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINANCIERE MELPAR S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 24 décembre 1997, publié au Mémorial Recueil C, numéro 307 du 5 mai 1998.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Tim van Dijk, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Linda Korpel, juriste, demeurant à Nancy (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sandrine Martz, employée privée, demeurant à Ranguieux (France).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

Ordre du Jour:

- Modification de l'article 4 des statuts pour le lire comme suit:

«La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, le contrôle et la gestion, ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toute autre manière, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tous concours, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de l'article 209 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales.

Elle peut en outre faire l'acquisition et la mise en valeur de brevets et licences connexes.»

- Modification de l'article 1^{er} des statuts pour le lire comme suit:

«Il est formé une société anonyme sous la dénomination de FINANCIERE MELPAR HOLDING S.A.»

- Acceptation de la démission de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. comme administrateur et administrateur-délégué.

- Décharge à l'administrateur et à l'administrateur-délégué.

- Acceptation de la démission de LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED comme administrateur.

- Décharge à l'administrateur.

- Nomination de Madame Christelle Ferry comme administrateur.

- Nomination de Monsieur Tim van Dijk comme administrateur.

- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts qui aura la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, le contrôle et la gestion, ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toute autre manière, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tous concours, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de l'article 209 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales.

Elle peut en outre faire l'acquisition et la mise en valeur de brevets et licences connexes.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 1^{er} des statuts qui aura la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de FINANCIERE MELPAR HOLDING S.A.»

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter:

- la démission de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. comme administrateur et administrateur-délégué, et
- la démission de LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED comme administrateur.

L'assemblée décide de leur accorder pleine décharge pour l'exercice de leurs mandats.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer deux nouveaux administrateurs, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2001:

- Madame Christelle Ferry, juriste, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Tim van Dijk, prénommé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. van Dijk, L. Korpel, S. Martz, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 1999, vol. 121S, fol. 18, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 17 décembre 1999.

G. Lecuit.

(60617/220/161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

**FINANCIERE MELPAR HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. FINANCIERE MELPAR S.A.).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 62.868.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 17 décembre 1999.

G. Lecuit.

(60618/220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

GENDTRENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 23.713.

—

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 84, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1999

Le siège social de la société a été transféré au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1999.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(60623/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

FRASI INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 27.876.

—

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 84, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1999

Le siège social de la société a été transféré au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(60621/657/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

FINANCIERE SIPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.294.

Le bilan au 31 mars 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 1999, vol. 531, fol. 60, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 1999.

FINANCIERE SIPA S.A. (en liquidation)

Signature

Le liquidateur

(60619/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

GENVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 46.629.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 84, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1999

Le siège social de la société a été transféré au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(60624/657/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

GEYSER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 16.041.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 84, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 10 mai 1999

Nominations statutaires

Conseil d'administration:

- Maître Victor Elvinger, administrateur, président du conseil;
- Madame Johanne Iweins d'Eeckhoutte, administrateur;
- Monsieur Gérard Cotton, administrateur;
- Monsieur Luigi Santambrogio, administrateur;
- Monsieur Pierre van der Mersch, administrateur.

Commissaire aux comptes:

- Monsieur Aloyse Scherer, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1999

Le siège social de la société a été transféré au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(60625/657/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

GREEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 41.363.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 84, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1999

Le siège social de la société a été transféré au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 1999.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(60631/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

GIEZENDANNER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 49.437.

Le bilan au 31 décembre 1998 approuvé par les associés en date du 25 octobre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1999, vol. 531, fol. 70, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(60626/717/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

GIEZENDANNER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 49.437.

Extrait des résolutions adoptées par les associés en date du 25 octobre 1999

Les comptes sociaux au 31 décembre 1998 sont approuvés et le gérant a obtenu la décharge de l'assemblée pour l'exécution de son mandat durant l'exercice 1998.

Pour publication
GIEZENDANNER LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1999, vol. 531, fol. 70, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60627/717/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

GLOBAL ART FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxembourg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.
H. R. Luxemburg B 59.429.

STATUTEN

Die Bilanz zum 30. Juni 1999 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 30. Juni 1999 abgelaufene Geschäftsjahr wurden einregistriert in Luxemburg am 17. Dezember 1999, Vol. 531, Fol. 75, Case 11, und wurden im Handelsregister der Gesellschaften in Luxemburg hinterlegt, am 22. Dezember 1999.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung, die am 3. November 1999 in Luxemburg stattfand

Den während des Geschäftsjahres amtierenden Verwaltungsratsmitgliedern wird für die ordnungsgemäße Ausführung ihrer Aufgaben für das am 30. Juni 1999 abgelaufene Geschäftsjahr Entlastung erteilt.

Es wird beschlossen:

Thomas Amend, DG BANK LUXEMBOURG S.A., Luxemburg;
Klaus-Peter Bräuer, DG BANK LUXEMBOURG S.A., Luxemburg;
Franz Schultz, DG BANK LUXEMBOURG S.A., Luxemburg;
Dr. Detlef Marquardt, DEUTSCHE GENOSSENSCHAFTSBANK A.G., Frankfurt;
Torsten Bröhan, TORSTEN BRÖHAN ART SERVICES INC.;
Prof. Dr. Werner Schmalenbach, Düsseldorf;
Prof. Dr. Tilmann Buddensieg, Bonn

als Verwaltungsratsmitglieder zu wählen bzw. wiederzuwählen.

Die Verwaltungsratsmitglieder bleiben im Amt bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre die über den Jahresabschluss des Geschäftsjahres bis zum 30. Juni 2000 abstimmen wird.

Zum Wirtschaftsprüfer wird PricewaterCoopers, S.à r.l., bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung gewählt. Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 22. Dezember 1999.

GLOBAL ART FUND
Unterschrift Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1999, vol. 531, fol. 75, case 11.

(60628/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

GS RE – SOCIETE DE REASSURANCE DU GROUPE GRAS SAVOYE.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 148, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 29.131.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1999, vol. 531, fol. 47, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Signature.

(60632/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

GRAND HOTEL VERWALTUNG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 65.989.

—
Extrait des résolutions adoptées en date du 8 décembre 1999, lors de l'assemblée générale

- La démission de Frie Van de Wouw et Simona Pagani en tant qu'administrateurs de la société a été acceptée. M. Jean-Marc Faber, expert-comptable, de résidence à Luxembourg et Mme Marion Muller, employée, de résidence à Luxembourg ont été nommés administrateurs en leur remplacement. Les nouveaux administrateurs termineront les mandats de leurs prédécesseurs.

- La démission de Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes a été acceptée. La nomination de Dott. Daniele Bernardi, économiste, demeurant à I-20121 Milan; Via Senato, 20 à la fonction de commissaire aux comptes de la société a été approuvée. Dott. Daniele Bernardi terminera le mandat de son prédécesseur.

- Le siège de la société est transféré de son adresse actuelle au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour publication et réquisition
GRAND HOTEL VERWALTUNG S.A.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1999, vol. 531, fol. 70, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60630/717/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

HORTULUX-FLEURS.

Siège social: L-6940 Niederanven, Centre commercial «Les Arcades».
R. C. Luxembourg B 19.551.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 1999, vol. 264, fol. 81, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 décembre 1999.

Signature.

(60638/591/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

HORTULUX-PLANTES.

Siège social: L-7374 Bofferdange, 164, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 14.554.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 1999, vol. 264, fol. 82, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 décembre 1999.

Signature.

(60639/591/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

HELMACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.168.

—
L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de HELMACH S.A., R.C. Numéro B 64.168 ayant son siège social à Luxembourg, 18, rue de l'Eau, constituée par acte du notaire Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 17 avril 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 513 du 13 juillet 1998.

La séance est ouverte à seize heures sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les cent (100) actions d'une valeur nominale d'un million de lires italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de cent millions de lires italiennes (ITL 100.000.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Suppression de la valeur nominale des actions et changement de la devise du capital social de liras italiennes en Euros au cours de 1,- Euro pour 1936,27 ITL.

2. Augmentation du capital social par apport en espèces d'un montant de trois cent cinquante-quatre Euros et trente-deux cents (EUR 354,32) pour le porter de son montant actuel de cinquante et un mille six cent quarante-cinq Euros et soixante-huit cents (EUR 51.645,68), représenté par cent (100) actions sans valeur nominale à cinquante-deux mille Euros (EUR 52.000,-) sans émission d'actions nouvelles.

3. Fixation de la valeur nominale d'une (1) action à cinq cent vingt Euros (EUR 520,-).

4. Modification afférente de l'article 3 alinéa 1^{er} des statuts.

5. Modification de la date de l'Assemblée Générale annuelle et modification afférente de l'article 11 des statuts.

6. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de supprimer la valeur nominale des actions et de changer la devise du capital social de liras italiennes en Euros au cours de 1,- Euro pour 1936,27 ITL, de sorte que le capital social est fixé provisoirement à cinquante et un mille six cent quarante-cinq Euros et soixante-huit cents (EUR 51.645,68).

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide d'augmenter le capital social de la société de trois cent cinquante-quatre Euros et trente-deux cents (EUR 354,32) pour le porter de son montant actuel de cinquante et un mille six cent quarante-cinq Euros et soixante-huit cents (EUR 51.645,68), représenté par cent (100) actions sans valeur nominale à cinquante-deux mille Euros (EUR 52.000,-) sans émission d'actions nouvelles. Le montant de trois cent cinquante-quatre Euros et trente-deux cents (EUR 354,32) a été intégralement libéré en espèces par les actionnaires existants au prorata de leur participation dans le capital, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de fixer la valeur nominale des actions à cinq cent vingt Euros (EUR 520,-) par action.

Quatrième résolution

Suite aux trois résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article 3 et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à cinquante-deux mille Euros (EUR 52.000,-), divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de cinq cent vingt Euros (EUR 520,-) chacune.»

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide de fixer la date de l'Assemblée Générale annuelle au 15 juin à 14.00 heures.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 11 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 11. Alinéa 1^{er}.** L'Assemblée Générale se réunit de plein droit le 15 juin à 14.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner dans les convocations.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à seize heures quinze.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de l'augmentation du capital social est évalué à quatorze mille deux cent quatre-vingt-treize (14.293,-) francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 1999, vol. 120S, fol. 98, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 1999.

A. Schwachtgen.

(60633/230/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

HELMACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 64.168.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le dix décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, agissant en vertu de trois procurations des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de HELMACH S.A., R.C. Numéro B 64.168 ayant son siège social à Luxembourg, 18, rue de l'Eau, enregistrées à Luxembourg, le 30 novembre 1999, Volume 120S, Folio 98, case 11.

Lequel comparant a prié le notaire d'acter ses déclarations suivantes:

1) Le 23 novembre 1999 s'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la prédite société, qui a décidé entre autres de convertir le capital social de lires italiennes en Euros.

Lors de cette même assemblée il a été omis de convertir en même temps le capital autorisé dans cette dernière devise.

2) Il convient donc de fixer un nouveau capital autorisé de cinq cent vingt mille Euros (520.000,- EUR).

En conséquence, le deuxième alinéa de l'article 3 aura désormais la teneur suivante:

«**Art 3. Alinéa 2.** Le capital autorisé est fixé à cinq cent vingt mille Euros (EUR 520.000,-).»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Koeune, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 1999, vol. 121S, fol. 26, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 1999.

A. Schwachtgen.

(60634/230/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

HELMACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 64.168.

Statuts coordonnés suivant les actes N° 1281 du 23 novembre 1999 et N° 1399 du 10 décembre 1999 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 1999.

A. Schwachtgen.

(60635/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

HOCHTIEF FACILITY MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1852 Luxembourg, 9, rue Kalchesbruck

H. R. Luxembourg B 52.879.

Im Jahre neunzehnhundertneunundneunzig, den dritten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxembourg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft HOCHTIEF FACILITY MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., mit Sitz in Luxembourg, 9, rue Kalchesbruck, eingetragen im Handelsregister in Luxembourg unter der Nummer B 52.879, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Gesellschaft wurde am 21. November 1995, durch eine Urkunde des Notars Marc Elter, mit Amtssitz in Luxembourg, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 30 vom 17. Januar 1996, gegründet.

In der Folge wurde die Satzung der Gesellschaft abgeändert durch eine Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 15. Juni 1999, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 714 vom 25. September 1999.

Die Versammlung beginnt um zehn Uhr unter dem Vorsitz von Herrn René Diederich, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxembourg.

Der Vorsitzende benennt als Schriftführer Herrn Guy Loesch, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxembourg.

Die Versammlung bestimmt als Stimmzählerin Fräulein Costantina Costantini, Privatangestellte, wohnhaft in Redange-sur-Attert.

Welche alle anwesend sind und diese Urkunde mit unterzeichnet haben.

Der Vorsitzende erklärt und bittet den Notar folgendes zu beurkunden:

I. Daß die Tagesordnung dieser Versammlung wie folgt ist:

Einfügung eines sechsten Absatzes unter Artikel 29, um der Gesellschaft die Möglichkeit zu geben, im Rahmen der gesetzlichen Bestimmungen Zwischendividenden auszuzahlen.

II. Daß die bei dieser Versammlung anwesenden und vertretenen Aktionäre und die Zahl der sich im Besitz eines jeden dieser Aktionäre befindenden Aktien auf einer Anwesenheitsliste vermerkt sind, welche durch die anwesenden Aktionäre und durch die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre unterzeichnet ist, und daß sich die Mitglieder der Versammlung ausdrücklich auf diese Anwesenheitsliste beziehen, welche von den Mitgliedern des Versammlungsausschusses aufgestellt wurde. Diese Anwesenheitsliste sowie die Vollmachten, welche mit der ne varietur-Unterschrift der Mitglieder des Versammlungsausschusses und des amtierenden Notars versehen werden, werden dieser Urkunde beigefügt und gemeinsam mit dieser Urkunde einregistriert.

III. Daß es sich aus dieser Anwesenheitsliste ergibt, daß die Gesamtheit der Aktien, die das Gesellschaftskapital darstellen, in dieser Versammlung anwesend oder vertreten sind, so daß die ansonsten notwendige Einberufung, auf welche die anwesenden und vertretenen Aktionäre ausdrücklich verzichteten, sich erübrigt und diese Versammlung in gültiger Form über sämtliche auf der Tagesordnung sich befindenden Punkte befinden kann.

Nachdem diese Tatsachen der Versammlung unterbreitet und von der Versammlung als richtig anerkannt wurden, hat die Versammlung, nach erfolgter Diskussion, einstimmig folgenden Beschluss gefasst:

Erster und einziger Beschluss

Unter Artikel 29 wird ein sechster Absatz mit folgendem Wortlaut eingefügt:

«**Art. 29. Absatz 6.** Der Verwaltungsrat kann unter den gesetzlichen Voraussetzungen und nach Prüfung des Vorliegens der gesetzlichen Voraussetzungen durch die Kommissare Zwischendividenden ausschütten. Der Verwaltungsrat beschließt den Betrag der Zwischendividenden und das Datum der Ausschüttung.»

Da die Tagesordnung erschöpft ist, erklärte der Vorsitzende die Versammlung um zehn Uhr dreissig für geschlossen. Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles vorstehenden an die Komparenten, haben dieselben mit Uns Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: R. Diederich, G. Loesch, C. Costantini, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 1999, vol. 3CS, fol. 97, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 17. Dezember 1999.

A. Schwachtgen.

(60636/230/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

HOCHTIEF FACILITY MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 9, rue Kalchesbruck

R. C. Luxembourg B 52.879.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 1358 du 3 décembre déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 1999.

A. Schwachtgen.

(60637/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

IACOSOCKS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 36, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 47.954.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1999, vol. 531, fol. 70, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(60640/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

IMMOBILIERE AZUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 58.092.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 85, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1999.

Signature.

(60642/531/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

INTER-LOUISIANA INVESTMENTS AND PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2960 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 34.986.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 23 février 1998

- Les démissions de Madame Eliane Irthum et Monsieur Bob Faber, administrateurs, sont acceptées.
- Monsieur Alain Renard, employé privé, L-Olm et Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, L-Strassen sont nommés nouveaux administrateurs en remplacement de Madame Eliane Irthum et Monsieur Bob Faber, démissionnaires. Leurs mandats viendront à échéance à l'assemblée générale statutaire de 2002.

Fait à Luxembourg, le 23 février 1999.

Certifié sincère et conforme

INTER-LOUISIANA INVESTMENTS AND PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 85, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60649/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

IMMOTRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4392 Pontpierre, 19, rue de Schifflange.
R. C. Luxembourg B 31.501.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 novembre 1999

Les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité:

- démission des administrateurs: M. Claude Schweingruber et Mme Josiane Grandjean.

Décharge leur est donnée pour l'exécution de leur mandat.

Nouveaux administrateurs:

- M. Kurt Fasnacht, ingénieur, CH-2206 Les Geneveys-S-C-;

- M. Willi Minger, commerçant, CH-4563 Gerlafingen.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

- M. Kurt Fasnacht, administrateur-délégué;

- M. Willi Minger, administrateur;

- M. Christian Schweingruber, administrateur;

- Mme Sylviane Dummong-Kemp, commissaire.

Pontpierre, le 9 novembre 1999.

Le conseil d'administration.

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1999, vol. 530, fol. 97, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60646/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

IMMOBILIERE GARDENIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.484.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1999, vol. 531, fol. 72, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 1999.

Pour IMMOBILIERE GARDENIA, S.à r.l.

VECO TRUST S.A.

Signature

(60643/799/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

IMMOBILIERE TALMONDAISE G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.995.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 85, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1999.

Signature.

(60645/531/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

IMMOBILIERE TALMONDAISE G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.995.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 85, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1999.

Signature.

(60644/531/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

IMROSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8212 Mamer, 49, rue du Baerendall.
R. C. Luxembourg B 63.096.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1999, vol. 531, fol. 78, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 16 décembre 1999.

IMROSE S.A.

J. Rollinger

Administrateur-délégué

(60647/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

INDEPENDANCE ET EXPANSION S.C.A., Société en commandite par actions.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 34.355.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1999, vol. 531, fol. 72, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 1999.

Pour *INDEPENDANCE ET EXPANSION S.C.A.*
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

Signature Signature

(60648/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

INTERNATIONAL AVIATION, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 33.646.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1999, vol. 531, fol. 76, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 1999.

INTERNATIONAL AVIATION S.A.
Signature

(60650/017/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

INTERNATIONAL AVIATION, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 33.646.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 décembre 1999

Résultat de l'exercice:

L'assemblée décide de reporter le bénéfice de l'exercice de LUF 11.669.

Conseil d'administration:

Reconduction du mandat des administrateurs sortants MM. Elmar Baert, Michel-F. Cleenewerck de Crayencour, Odilon De Groote.

Commissaire aux comptes:

Reconduction de la société ERNST & YOUNG en tant que commissaire aux comptes pour la période d'un an jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice arrêté au 30 septembre 2000.

Devise de référence:

L'assemblée décide de convertir la devise de référence du capital social de la société, actuellement exprimé en franc luxembourgeois, en Euro avec effet au 1^{er} octobre 1999.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice arrêté au 30 septembre 2000.

Luxembourg, le 6 décembre 1999.

INTERNATIONAL AVIATION S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1999, vol. 531, fol. 76, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60651/017/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

IRINA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 58.915.

Le bilan au 31 décembre 1997 approuvé par l'assemblée générale du 12 juillet 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1999, vol. 531, fol. 70, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 1999.

Signature.

(60654/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

IRINA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 58.915.

Le bilan au 31 décembre 1998, approuvé par l'assemblée générale du 12 juillet 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1999, vol. 531, fol. 70, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 1999.

Signature.

(60655/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

IRINA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 58.915.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 juillet 1999

Les comptes clôturés au 31 décembre 1997 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1997.

La cooptation de Maître Yvette Hamilius en tant qu'administrateur a été ratifiée. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale se prononçant sur les comptes clôturés au 31 décembre 1998.

La cooptation de Madame Marion Muller en tant qu'administrateur a été ratifiée. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale se prononçant sur les comptes clôturés au 31 décembre 1998.

Les mandats de Grigorios P. Sarantis et Kyriakos P. Sarantis, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits jusqu'à l'assemblée générale statutaire approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 1998.

Pour extrait sincère et conforme

Pour IRINA INVESTMENTS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1999, vol. 531, fol. 70, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60656/717/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

IRINA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 58.915.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 août 1999

Les comptes clôturés au 31 décembre 1998 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1998.

Pour extrait sincère et conforme

Pour IRINA INVESTMENTS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1999, vol. 531, fol. 70, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60657/717/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

ISOTEC-LUX.

Siège social: L-1458 Luxembourg, 5, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 51.730.

Le soussigné, Fulvio Faeta, géomètre, demeurant à l'adresse indiquée ci-dessus, déclare par la présente, avoir démissionné le 1^{er} décembre 1998 suivant l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} décembre 1998, de la société ISOTEC-LUX, avec siège au 5, rue de l'Eglise, L-1458 Luxembourg, enregistrée sous le numéro 51.730 section B au registre de commerce.

Il déclare aussi avoir laissé ses propres parts de 100 pour cent à Monsieur Battacchi Renzo, agent commercial, demeurant à I-31022 Preganzol, Via dei Mille, 21, Treviso.

F. Faeta.

Enregistré à Capellen, le 20 décembre 1999, vol. 135, fol. 53, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

(60660/999/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

ISODATA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 54.685.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 85, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1999.

Signature.

(60658/531/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

ISODATA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 54.685.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 11 novembre 1999 à Luxembourg

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Edmond Ries de son poste de commissaire et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

L'assemblée décide de nommer en remplacement au poste de commissaire FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon à Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2001.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 85, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60659/531/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

INTERNATIONALE DE LANGUES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1338 Luxembourg, 72, rue du Cimetière.
R. C. Luxembourg B 46.712.

Procès-verbal des décisions de l'associé du 15 décembre 1999

Le soussigné, Jean-Pierre Piersanti, seul associé de la société à responsabilité limitée, INTERNATIONALE DE LANGUES, S.à r.l., a pris ce jour les décisions suivantes:

1. Le rapport de gestion sur l'exercice clôturé au 31 décembre 1998 est adopté.
2. Les comptes annuels au 31 décembre 1998 sont approuvés.
3. Il est accordé décharge de leur gestion au gérant et au chargé de la gestion journalière, sans restriction ni réserve.
4. Il est décidé de reporter le résultat à nouveau.

Luxembourg, le 15 décembre 1999.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 1999, vol. 531, fol. 65, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(60652/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

INTERNATIONALE DE LANGUES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1338 Luxembourg, 72, rue du Cimetière.
R. C. Luxembourg B 46.712.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 1999, vol. 531, fol. 65, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 1999.

INLINGUA FORMATION LANGUES

Signature

(60653/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

ISSELBA FINANZ INTERNATIONAL AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 16, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 43.394.

Acte constitutif publié au Mémorial C, numéro 283 du 12 juin 1993.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 84, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(60661/581/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

JAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.770.

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 16 décembre 1999 que:

1) Le siège social de la société est transféré au 62, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

2) Décharge est donnée aux administrateurs et commissaire aux comptes sortants.

3) En remplacement de:

- M. Rémy Meneguz, administrateur de sociétés, demeurant à L-Olm, président du conseil d'administration;

- M. Giovanni Vittore, administrateur de sociétés, demeurant à L-Senningerberg, administrateur;

- Mlle Marie-Louise Schmit, administrateur de sociétés, demeurant à L-Luxembourg, administrateur démissionnaires, l'assemblée appelle aux fonctions d'administrateur:

- M. Sergio Vandi, employée de banque, demeurant à L-Luxembourg;

- M. Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant à L-Luxembourg;

- Madame Rachel Szymanski, employée privée, demeurant à L-Luxembourg

pour une période de 1 (un) an. Leur mandat s'achèvera avec l'assemblée générale statuant sur l'exercice 1999.

4) En remplacement de l'actuel commissaire aux comptes, M. Claude Weis, comptable, demeurant à L-Luxembourg, démissionnaire, l'assemblée appelle aux fonctions de commissaire aux comptes:

- GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

pour une période de 1 (un) an. Son mandat s'achèvera avec l'assemblée générale statuant sur l'exercice 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JAP S.A.

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1999, vol. 531, fol. 73, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(60662/058/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

KIVIÄ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 45.985.

Le bilan au 31 décembre 1996 approuvé par l'assemblée générale du 13 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1999, vol. 531, fol. 70, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 1999.

Signature.

(60663/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

KIVIÄ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 45.985.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 13 décembre 1999

Les comptes clôturés au 31 décembre 1996 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1996.

L'activité de la société est continuée malgré la perte dépassant les trois quarts du capital social.

La cooptation de Arvydas Rutkus en tant qu'administrateur a été ratifiée. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale se prononçant sur les comptes clôturés au 31 décembre 1997.

Les mandats de Arvydas Rutkus, administrateur-délégué, Laima Budriene et Jonas Vasiliauskas, administrateurs, et le mandat de Marc Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période d'une année jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 1997.

Pour extrait sincère et conforme

KIVIÄ S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1999, vol. 531, fol. 70, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60664/717/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

KOMBASSAN HOLDINGS S.A. 1929, Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 18, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 70.610.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le dix-neuf novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

A comparu:

Madame Hélène Müller, juriste, demeurant à Grevenmacher;

agissant en sa qualité de mandataire spéciale du Conseil d'Administration de la société anonyme KOMBASSAN HOLDINGS S.A. 1929, en vertu d'un pouvoir lui délivré le 18 novembre 1999.

Ledit pouvoir restera annexé aux présentes pour être soumis avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante a requis le notaire d'acter ses déclarations comme suit:

1.- La société anonyme KOMBASSAN HOLDINGS S.A. 1929, ayant son siège social à L-1417 Luxembourg, 18, rue Dicks, R.C. Luxembourg section B numéro 70.610, a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 2 juillet 1999, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 713 du 24 septembre 1999.

2.- Le capital social de la société est actuellement fixé à cinq millions d'Euros (5.000.000,- EUR), représenté par cinq cent mille (500.000) actions d'une valeur nominale de dix Euros (10,- EUR) chacune.

3.- La société a un capital autorisé fixé à deux cent cinquante millions d'Euros (250.000.000,- EUR), représenté par vingt cinq millions (25.000.000) d'actions d'une valeur nominale de dix Euros (10,- EUR) chacune, fixé par l'article 5 des statuts.

4.- En vertu du même article 5 des statuts, le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté pour:

- réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- assortir l'émission des actions nouvelles d'une prime d'émission dont il fixera lui-même le montant;

- supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

5.- En sa réunion du 18 novembre 1999, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter le capital social de cinquante millions d'Euros (50.000.000,- EUR) par la création et l'émission de cinq millions (5.000.000) d'actions d'une valeur nominale de dix Euros (10,- EUR) chacune.

6.- Les actions nouvelles ont été souscrites et intégralement libérées en espèces par les actionnaires actuels de la Société en proportion de leur participation actuelle dans le capital social, ce dont il est justifié au notaire soussigné par les bulletins de souscription des actionnaires ainsi que par une attestation bancaire.

7.- Suite à cette augmentation de capital, le premier alinéa de l'article 5 de statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Version française:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à cinquante-cinq millions d'Euros (55.000.000,- EUR), représenté par cinq millions cinq cent mille (5.500.000) actions d'une valeur nominale de dix Euros (10,- EUR) chacune.»

Version allemande:

«**Art. 5. Erster Absatz.** Das Gesellschaftskapital beträgt fünfundfünfzig Millionen Euro (55.000.000,- EUR), eingeteilt in fünf Millionen fünfhunderttausend (5.500.000) Aktien mit einem Nennwert von je zehn Euro (10,- EUR).»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de vingt millions quatre cent dix mille francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à la somme de 2.016.995.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. Müller, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 novembre 1999, vol. 508, fol. 6, case 3. – Reçu 20.169.950 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 décembre 1999.

J. Seckler.

(60665/231/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

KOMBASSAN HOLDINGS S.A. 1929, Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 18, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 70.610.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Junglinster, le 20 décembre 1999. J. Seckler.
(60666/231/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

KOMLIZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8253 Mamer, 10, rue des Merisiers.
R. C. Luxembourg B 47.932.

Le bilan au 31 octobre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1999, vol. 531, fol. 79, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 décembre 1999. Signature.
(60667/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

KOMLIZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8253 Mamer, 10, rue des Merisiers.
R. C. Luxembourg B 47.932.

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la société KOMLIZ, S.à r.l. (la succursale au Luxembourg), avec le siège de liquidation au 10, rue des Merisiers, L-8253 Mamer, approuve les comptes de liquidation de la succursale, donne quitus au liquidateur et répartit le boni de liquidation conformément à la loi.
La demande de la radiation du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg a été déposée le 22 décembre 1999.

A. Jelobetski
Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 1999, vol. 530, fol. 84, case 11. – Reçu 500 francs.
Le Receveur (signé): J. Muller.
(60668/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

LANS A S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.677.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 85, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour LANS A S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
SGG

Signature Signature
(60669/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

LANS A S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.677.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 30 avril 1999

- Messieurs Hubert Hansen et Ernest Schmit et la société FINIM LIMITED, administrateurs, et la société FIN-CONTROLE S.A., commissaire aux comptes, ont démissionné de leur poste respectif pour des raisons personnelles expliquées dans une lettre de démission à part. L'assemblée n'a pas pu pourvoir à leur remplacement faute de candidatures.

Certifié sincère et conforme
Pour LANS A S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
SGG

Signature Signature
Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 85, case 6. – Reçu 500 francs.
Le Receveur (signé): J. Muller.
(60670/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

LA TORRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 22.034.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 novembre 1999, vol. 314, fol. 82, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 1999.

VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(60671/612/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

LE BOURDONNAIS IMMOBILIER S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 53.922.

Le bilan de clôture au 23 novembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 84, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le liquidateur

(60672/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

LIPPE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.093.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, l'assemblée générale statutaire du 3 mai 1999 a procédé à la conversion du capital social en Euros de sorte que le capital social actuel de LUF 65.000.000,- est converti en EUR 1.611.307,91.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée générale statutaire du 3 mai 1999 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en Euros, pour le porter du montant actuel de EUR 1.611.307,91 à un montant de EUR 1.612.000,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 692,09 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les bénéfices reportés.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros, est désormais fixé à un montant de EUR 1.612.000,-, représenté par 65.000 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Luxembourg, le 15 décembre 1999.

Pour LIPPE HOLDING S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 83, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60675/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

LORITANGA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 35.715.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding LORITANGA. S.A., avec siège social à Luxembourg, 16, allée Marconi, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 35.715, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 12 décembre 1990, publié au Mémorial C, numéro 210 du 11 mai 1991, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 28 juin 1994, publié au Mémorial C, numéro 452 du 12 novembre 1994.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Nathalie Schoppach, juriste, demeurant à Attert (Belgique),

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc Braun, diplômé ès sciences économiques, demeurant à Schrassig.

Le bureau ayant été ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

1) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Suppression de la valeur nominale des actions.

2) Conversion de la monnaie d'expression du capital de francs luxembourgeois (LUF) en Euro (EUR) au taux de change de 40,3399 LUF pour 1,- Euro.

3) Augmentation du capital social de 123.946,76 Euros à concurrence de 476.053,24 Euros pour le porter à 600.000,- Euros par incorporation de bénéfices non distribués sans émission d'actions nouvelles.

4) Modification de l'article 4 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution à prendre ci-avant.

II) Que les actionnaires présents ou représentés, le mandataire de l'actionnaire représenté et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, le mandataire de l'actionnaire représenté, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire représenté après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III) Qu'il résulte de ladite liste de présence que les cinq mille (5.000) actions représentatives de l'intégralité du capital social de cinq millions de francs (5.000.000,- LUF) sont représentées à la présente assemblée, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu parfaitement connaissance de l'ordre du jour.

IV) Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes qui ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF) en cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six virgule soixante-seize Euros (123.946,76 EUR) au taux de change de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (40,3399 LUF) pour un Euro (1,- EUR).

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six virgule soixante-seize Euros (123.946,176 EUR) à concurrence de quatre cent soixante-seize mille cinquante-trois virgule vingt-quatre Euros (476.053,24 EUR) pour le porter à six cent mille Euros (600.000,- EUR), par incorporation de bénéfices non distribués sans émission d'actions nouvelles.

Libération

La preuve de l'existence des bénéfices non distribués à concurrence de quatre cent soixante-seize mille cinquante-trois virgule vingt-quatre Euros (476.053,24 EUR) a été fournie au notaire instrumentaire, qui le constate expressément moyennant un bilan au 30 septembre 1999.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 4 des statuts pour le mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent et de lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art 4. alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à six cent mille Euros (600.000,- EUR), représenté par cinq mille (5.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital qui précède, s'élève à approximativement 70.000,- LUF.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Lutgen, N. Schoppach, L. Braun, Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1999, vol. 120S, fol. 90, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 1999.

P. Frieders.

(60676/212/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

LORITANGA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 35.715.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 1999.

P. Frieders.

(60677/212/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

LIBRAIRIE CLAIRE CHENE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4061 Esch-sur-Alzette, 49, rue Clair Chêne.

R. C. Luxembourg B 52.408.

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 29 septembre 1995, publié au Mémorial C, numéro 618 du 5 décembre 1995.

Qu'il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 26 novembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 novembre 1999, volume 854, folio 78, case 6.

Première résolution

Monsieur Gustave Ewald, préqualifié, cède ses cinquante (50) parts sociales à Monsieur Paul Recht, commerçant, demeurant à L-4125 Esch-sur-Alzette, 4, place des Franciscains, ici présent, ce acceptant, au prix de leur valeur nominale, montant que Monsieur Gustave Ewald, déclare avoir reçu avant la passation du présent acte et en dehors de la présence du notaire soussigné, ce dont bonne et valable quittance.

Deuxième résolution

Madame Maria Steffen, préqualifiée, cède ses cinquante (50) parts sociales à Madame Ria Engel, employée privée, demeurant à L-4634 Differdange, 127, rue Pierre Neiertz, ici représentée, par Monsieur Paul Recht, préqualifié, aux termes d'une procuration annexée, ce acceptant, au prix de leur valeur nominale, montant que Madame Maria Steffen, représentée comme dit ci-avant, déclare avoir reçu avant la passation du présent acte et en dehors de la présence du notaire soussigné, ce dont bonne et valable quittance.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent l'article cinq (5) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cinq mille francs (5.000,-) chacune, réparti comme suit:

1.- Monsieur Paul Recht, commerçant, demeurant à L-4125 Esch-sur-Alzette, 4, place des Franciscains, cinquante parts sociales	50
2.- Madame Ria Engel, employée privée, demeurant à L-4634 Differdange, 127, rue Pierre Neiertz, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

Quatrième résolution

Les démissions de Monsieur Gustave Ewald, préqualifié et de Madame Maria Steffen, préqualifiée, en tant que gérant technique respectivement gérante administrative de la société sont acceptées.

Décharge pleine et entière leur est accordée pour l'exercice de leurs mandats.

Cinquième résolution

Il est procédé à la nomination d'un gérant unique de la société, savoir:

Monsieur Paul Recht, commerçant, demeurant à L-4125 Esch-sur-Alzette, 4, place des Franciscains.

La société est engagée en toute circonstance par la seule signature du gérant.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 1999

F. Kessler.

(60673/219/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

LIBRAIRIE CLAIRE CHENE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4061 Esch-sur-Alzette, 49, rue Clair Chêne.

R. C. Luxembourg B 52.408.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 26 novembre 1999, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 1999

F. Kessler.

(60673/219/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

LORLUX-INTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Tétange.

R. C. Luxembourg B 36.772.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 novembre 1999, vol. 314, fol. 82, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 1999.

VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(60678/612/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

LUX SPORT-INTER S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 31.964.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 84, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1999

Le siège social de la société a été transféré au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(60679/657/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

LYNAMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.139.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

Monsieur Reinald Loutsch, sous-directeur adjoint, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de ORTIS ASSETS Ltd, avec siège social à Alofi, Niue, N°2 Commercial Centre Square, P.O. Box 71,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 17 novembre 1999.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société LYNAMAR S.A., ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée acte notarié en date du 22 mars 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 273 du 16 juillet 1994, dont les statuts ont été modifiés suivant acte notarié en date du 30 novembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 131 du 2 mars 1999.

- que le capital social de la société s'élève actuellement à huit millions de francs français (8.000.000,- FRF), représenté par huit mille (8.000) actions d'une valeur nominale de mille francs français (1.000,- FRF) chacune, entièrement libérées;

- que ORTIS ASSETS Ltd, étant devenue seule propriétaire des huit mille (8.000) actions dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme LYNAMAR S.A., celle-ci ayant cessé toute activité;

- que ORTIS ASSETS Ltd déclare la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation,

- que ORTIS ASSETS Ltd, agissant en sa qualité de liquidateur de la société LYNAMAR S.A. en tant qu'actionnaire unique, déclare avoir réglé tout le passif de la société et avoir transféré tous les actifs de la société à son profit;

- que ORTIS ASSETS Ltd se trouve investie de tous les éléments actifs de la société et répondra personnellement de tous les engagements de la société même inconnus à l'heure actuelle de sorte que la liquidation de la société LYNAMAR S.A. est achevée et est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée;

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années au siège social de la société à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Loutsch, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 1999, vol. 121S, fol. 18, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 17 décembre 1999.

G. Lecuit.

(60680/220/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

NABRUMA S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 20.489.

Les comptes annuels au 20 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 82, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1999.

Signatures.

(60689/507/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

MACHRIHANISH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.094.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, l'assemblée générale statutaire du 3 mai 1999 a procédé à la conversion du capital social en Euros, de sorte que le capital social actuel de LUF 50.000.000,- est converti en EUR 1.239.467,62.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée générale statutaire du 3 mai 1999 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en Euros, pour le porter du montant actuel de EUR 1.239.467,62 à un montant de EUR 1.240.000,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 532,38 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les bénéfices reportés.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros, est désormais fixé à un montant de EUR 1.240.000,-, représenté par 50.000 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Luxembourg, le 15 décembre 1999.

Pour MACHRIHANISH HOLDING S.A.
CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 83, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60681/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

MARIGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 36.990.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 84, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1999

Le siège social de la société a été transféré au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(60682/657/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

MAVA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 20.634.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 84, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1999

Le siège social de la société a été transféré au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(60683/657/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

MAYEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.476.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 8 septembre 1999 à Luxembourg

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Edmond Ries de son poste de commissaire et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

L'assemblée décide de nommer en remplacement au poste de commissaire la société FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2003.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 1999, vol. 531, fol. 52, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60684/531/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

MEDIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8212 Mamer, 49, rue du Baerendall.
R. C. Luxembourg B 15.093.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1999, vol. 531, fol. 78, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Mamer, le 16 décembre 1999.

MEDIA, S.à r.l.
J. Rollinger
Gérant

(60685/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

MERITOR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1014 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 72.248.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte de cession de parts sociales daté du 1^{er} décembre 1999 et dûment accepté par la société MERITOR LUXEMBOURG, S.à r.l., que MERITOR HOLDINGS LLC, une «limited liability company» constituée conformément aux droits de Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, a acquis la totalité des parts sociales de la société MERITOR LUXEMBOURG, S.à r.l.

Il résulte d'un deuxième acte de cession du 1^{er} décembre 1999 et dûment accepté par la société MERITOR LUXEMBOURG, S.à r.l., que MERITOR HOLDINGS LLC a transféré à MERITOR FINANCE CAYMAN ISLANDS, une société constituée conformément aux lois des Iles Cayman, ayant son siège social au Harbour Trust Co., Ltd, B.P. 1787, deuxième étage, 1 Capital Place, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, West Indies, toutes les parts dans MERITOR LUXEMBOURG, S.à r.l., et que par conséquent MERITOR FINANCE CAYMAN ISLANDS est le nouvel associé unique de la société MERITOR LUXEMBOURG, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 décembre 1999.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 86, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60686/260/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

MOLLIN S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.812.

The balance sheet as at December 31st, 1998, registered in Luxembourg, on December 15, 1999, vol. 531, fol. 58, case 11, has been deposited at the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on December 22, 1999.

As for publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, December 20, 1999.

(60687/695/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

MOZART INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 31.729.

DISSOLUTION

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the eighth of December.

Before Us, Maître Alphonse Lentz, notary public residing in Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

VILADRO HOLDINGS INC., a company duly incorporated and validly existing under the laws of Panama, with registered office in Panama, represented by Mr Eric Vanderkerken, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on December 2nd, 1999.

The prenamed proxy, signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the notary to enact the following declarations and statements:

1. That the company MOZART INTERNATIONAL HOLDING S.A. («the Company»), with its registered office at 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, has been incorporated under the form of a «société anonyme» according to a deed of the notary public Christine Doerner, residing in Bettembourg, dated September 28, 1989, which deed has been published in the Luxembourg official gazette Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 60, dated February 22, 1990.

The Company is registered with the company register at the District Court of Luxembourg City under the number B 31.729.

2. That the issued share capital of the Company is set at USD 30,000.- (thirty thousand dollars US), represented by 300 (three hundred) shares with a par value of USD 100.- (one hundred dollars US), each share having been entirely paid in.

3. That VILADRO HOLDINGS INC. prenamed has successively become the owner of all the issued shares of the Company.

4. That in its quality of sole shareholder of the Company, VILADRO HOLDINGS INC. hereby expressly states to proceed to the dissolution of the Company.

5. That VILADRO HOLDINGS INC. moreover states to take over, on its own account, all the assets and liabilities, whether known or unknown, of the company MOZART INTERNATIONAL HOLDING S.A. and that it will undertake under its own liability any steps which are required to fulfil said commitments taken by himself in relation with the assets and liabilities of the Company.

6. That full and entire discharge is granted to the board members as well as to the statutory auditor of the Company for the execution of their mandates until the dissolution.

7. That the shareholders' register and the share certificates have been destroyed at this very moment, before the undersigned notary public.

8. That the books and corporate documents relating to the Company will stay deposited at the registered office, where they will be kept in custody during a period of five years.

Relating to the deposits and publications to be made, all powers are granted to the bearer of a notarial copy of the present deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing entity and in case of divergencies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary, by his surname, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le huit décembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société VILADRO HOLDINGS INC., société de droit panaméen, ayant son siège social à Panama, ici représentée par Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 2 décembre 1999.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante agissant ès dites qualités a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ses déclarations et constatations:

1. Que la société anonyme MOZART INTERNATIONAL HOLDING S.A. («la Société»), établie et ayant son siège social à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Christine Doerner, de résidence à Bettembourg le 28 septembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 60 du 22 février 1990.

La Société est inscrite au Registre de Commerce près le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sous le numéro B 31.729.

2. Que le capital social souscrit de la Société est de USD 30.000,- (trente mille dollars US), représenté par 300 (trois cents) actions d'une valeur nominale de USD 100,- (cent dollars US), entièrement libérées.

3. Que la société VILADRO HOLDINGS INC., prénommée, est devenue successivement propriétaire de la totalité des actions émises par la Société.

4. Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, VILADRO HOLDINGS INC. déclare expressément procéder à la dissolution de la Société.

5. Que VILADRO HOLDINGS INC. déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de la société MOZART INTERNATIONAL HOLDING S.A. et qu'elle entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour remplir les obligations qu'elle a ainsi contractées en relation avec les actifs et passifs de la Société.

6. Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice des leurs mandats jusqu'au moment de la dissolution.

7. Qu'elle a procédé à l'annulation du registre des actions et des titres représentatifs au porteur en présence du notaire instrumentant.

8. Que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq années.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire ses par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: E. Vanderkerken, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 10 décembre 1999, vol. 462, fol. 10, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 15 décembre 1999.

A. Lentz.

(60688/221/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

NETCORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8212 Mamer, 49, rue du Baerendall.

R. C. Luxembourg B 63.100.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 1999, vol. 531, fol. 78, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 16 décembre 1999.

NETCORE S.A.

J. Rollinger

Administrateur-délégué

(60690/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

NEW HOLLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 68.082.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 14 décembre 1999

L'assemblée décide de nommer PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, comme commissaire en remplacement de DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NEW HOLLAND S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1999, vol. 531, fol. 73, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60691/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

NEW HOLLAND FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 68.083.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 14 décembre 1999

L'assemblée décide de nommer PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, comme commissaire en remplacement de DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NEW HOLLAND FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1999, vol. 531, fol. 73, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60692/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

NEW HOLLAND LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 68.084.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 14 décembre 1999

L'assemblée décide de nommer PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, comme commissaire en remplacement de DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NEW HOLLAND LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1999, vol. 531, fol. 73, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60693/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

N.H. INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 68.085.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 14 décembre 1999

L'assemblée décide de nommer PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, comme commissaire en remplacement de DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour N.H. INVESTMENT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1999, vol. 531, fol. 73, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60694/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

NICOBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 29.800.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 84, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1999

Le siège social de la société a été transféré au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(60695/657/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

NOMURA GLOBAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 31.127.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(60697/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

OLBIA AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
H. R. Luxemburg B 41.015.

Im Jahre eintausendneunhundertneunundneunzig, den ersten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft OLBIA AG, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 41.015, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Aktiengesellschaft OLBIA AG wurde gegründet gemäss Urkunde des unterzeichneten Notars vom 22. Juli 1992, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial C, Nummer 548 vom 26. November 1992.

Die Satzung wurde zum letzten Mal abgeändert gemäss notarieller Urkunde vom 13. Oktober 1995, welche im Mémorial, Recueil C, Nummer 641 vom 16. Dezember 1995 veröffentlicht wurde.

Die Versammlung wird um zehn Uhr unter dem Vorsitz von Herrn Ingolf Hensel, agent immobilier, wohnhaft in D-Dormagen, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Frau Tanja Dahm, Privatangestellte, wohnhaft in Bilsdorf.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herrn Alain Vasseur, consultant, wohnhaft in Holzem.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung fest:

Die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter sind unter Angabe des Namens, Vornamens, des Datums der Vollmachten sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen.

Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen.

Die Anwesenheitsliste wird durch den Vorsitzenden abgeschlossen und durch den Versammlungsvorstand gezeichnet.

Sie wird gegenwärtigem Protokoll nebst den darin erwähnten Vollmachten, welche durch die Erschienenen ne varietur paraphiert wurden, beigefügt bleiben, um mit demselben einregistriert zu werden.

Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

1. Festlegung des Gesellschaftssitzes in Luxemburg.

2. Umänderung des ersten Absatzes von Artikel zwei, der folgenden Wortlaut erhält:

«Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.»

3. Die Adresse der Gesellschaft wird wie folgt festgelegt: 3, Place Dargent, L-1413 Luxemburg und kann durch Entscheidung des Verwaltungsrates geändert werden.

Alsdann werden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den Sitz der Gesellschaft in Luxemburg festzulegen.

Die Adresse der Gesellschaft lautet wie folgt: 3, Place Dargent, L-1413 Luxemburg und kann durch Entscheidung des Verwaltungsrates geändert werden.

Zweiter Beschluss

Infolge des vorhergehenden Beschlusses wird der erste Absatz von Artikel 2 der Satzung wie folgt umgeändert:

«Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.»

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, in der Amtsstube des unterzeichneten Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: I. Hensel, T. Dahm, A. Vasseur, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 1999, vol. 121S, fol. 14, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 14. Dezember 1999.

F. Baden.

(60698/200/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

OLBIA AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxemburg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 41.015.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 22 décembre 1999.

F. Baden.

(60699/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

OLDENBLU HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxemburg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 60.091.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 85, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 22 décembre 1999.

OLDENBLU HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(60700/024/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

PALADIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxemburg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 25.356.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 84, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des minutes de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1999

Le siège social de la société a été transféré au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxemburg.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(60705/657/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

OMA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.596.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 85, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1999.

Signature.

(60701/531/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

OMNI-CASH CONSEILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 31.270.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le sept décembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

PARIBAS LUXEMBOURG, ayant son siège social à Luxembourg, 10A, boulevard Royal, représentée par Monsieur Fernand Costinha, employé privé, demeurant à Echternach,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société GESBANQUE S.A., société anonyme, ayant son siège social à Bruxelles,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 29 octobre 1999, laquelle restera, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire, annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- La société anonyme OMNI-CASH CONSEILS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 31.270, a été constituée suivant acte notarié en date du 18 août 1989, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 290 du 12 octobre 1989.

- Le capital social est fixé à trois millions de francs (3.000.000,-), représenté par trois mille (3.000) actions d'une valeur nominale de mille francs (1.000,-) chacune.

- Sa mandante est devenue propriétaire des trois mille (3.000) actions dont il s'agit et elle a décidé de dissoudre et de liquider la société.

- Par la présente, elle prononce la dissolution de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

- Tous les actifs de la Société sont transférés à l'actionnaire qui déclare qu'il répondra personnellement de tous les engagements de la société même inconnus à l'heure actuelle. Il réglera également les frais des présentes.

- Partant, la liquidation de la Société est achevée et la Société est définitivement dissoute et liquidée.

- Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de surveillance pour l'exécution de leur mandat.

- Les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute à Luxembourg, 10A, boulevard Royal.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Costinha, F.Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1999, vol. 4CS, fol. 1, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 1999.

F. Baden.

(60702/200/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

ORCONSULT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 43.352.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 81, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour la société

Signature

Le domiciliataire

(60704/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

OPTIMETRA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 32.448.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, l'assemblée générale statutaire du 3 mai 1999 a procédé à la conversion du capital social en Euros, de sorte que le capital social actuel de LUF 25.000.000,- est converti en EUR 619.733,81.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10/12/98, l'assemblée générale statutaire du 3 mai 1999 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en Euros, pour le porter du montant actuel de EUR 619.733,81 à un montant de EUR 625.000,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 5.266,19 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres, par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les bénéfices reportés.

Cette augmentation de capital porte ainsi la valeur nominale des actions à un montant de EUR 25,-.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée générale statutaire du 3 mai 1999 a également procédé à l'augmentation du capital autorisé nouvellement exprimé en Euros, de sorte que le capital autorisé actuel de LUF 70.000.000,- est converti et porté à un montant de EUR 1.736.000,-.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros, est désormais fixé à un montant de EUR 625.000,-, représenté par 25.000 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- par action, entièrement libérées.

Luxembourg, le 15 décembre 1999.

Pour OPTIMETRA S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 83, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60703/029/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

PALIMUNA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 15.658.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 15 juillet 1999 à Luxembourg

L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur Emile Schneider, par le Conseil d'Administration du 16 novembre 1998 au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Georges Bettermann, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Edmond Ries de son poste de Commissaire et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat. L'Assemblée décide de nommer en remplacement au poste de Commissaire FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon à Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2001.

Pour copie conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 1999, vol. 531, fol. 52, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60706/531/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

PAM FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.997.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 12 novembre 1999

Résolution

L'assemblée nomme comme nouvel administrateur M. Germain Burgen, sous-directeur de banque, demeurant à Luxembourg, en remplacement de M. Dirk Raeymaekers, démissionnaire.

PAM FINANCE HOLDING S.A.
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 85, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60707/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

PARCIP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 34.584.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 84, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(60708/000/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

PARGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 50.600.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 84, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des minutes de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1999

Le siège social de la société a été transféré au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(60709/657/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

PERI TRADING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 112, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 23.843.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Wiltz, le 20 décembre 1999, vol. 170, fol. 94, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

PERI TRADING COMPANY, S.à r.l.

(60710/557/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

PERLA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 3.381.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 84, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des minutes de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1999

Le siège social de la société a été transféré au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(60711/657/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

PLESSIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 21.595.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 84, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des minutes de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1999

Le siège social de la société a été transféré au 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(60714/657/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

PESONEN DEVELOPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 59.070.

Le bilan au 31 décembre 1997, approuvé par l'Assemblée Générale du 18 novembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1999, vol. 531, fol. 70, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 1999.

Signature.

(60712/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

PESONEN DEVELOPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 59.070.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 18 novembre 1999

Les comptes clôturés au 31 décembre 1997 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1997.

La cooptation de Marion Muller en tant qu'administrateur a été ratifiée. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale se prononçant sur les comptes clôturés au 31 décembre 1998.

Les mandats de Marc Muller et Yvette Hamilius, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 1998.

Pour extrait sincère et conforme
PESONEN DEVELOPEMENT S.A.
Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 1999, vol. 531, fol. 70, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60713/717/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

POINT BLANK PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 20.592.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding POINT BLANK PROMOTIONS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 20.592, constituée sous forme d'une société à responsabilité limitée, dénommée POINT BLANK PROMOTIONS, S.à r.l. suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 15 juin 1983, publié au Mémorial C, numéro 233 du 17 septembre 1983.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 11 décembre 1987, publié au Mémorial C, numéro 45 du 20 février 1988.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Nathalie Schoppach, juriste, demeurant à Attert (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc Braun, licencié en sciences économiques, demeurant à Schrassig.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Abandon du statut de société holding et modification de l'article 1^{er}.

Art. 1^{er}. Suppression du mot holding.

2) Modification de l'article 2 des statuts concernant l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

Art. 2. La société a pour objet toutes opérations, transactions, prestations de services et autres activités en matière économique, commerciale et financière, ainsi que toutes activités se rapportant à l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la liquidation d'un patrimoine mobilier et immobilier; elle pourra notamment employer ses fonds à l'achat, la vente, l'échange, la location, la transformation, l'aménagement et la mise en valeur sous des formes quelconques de tous droits et biens mobiliers et immobiliers, bâtis et non bâtis, situés au Luxembourg ou dans tous autres pays, tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui; elle pourra encore réaliser toutes transactions, entreprises et opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son

objet; elle pourra prendre et gérer toutes participations sous quelque forme que ce soit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés et effectuer toutes opérations susceptibles de favoriser directement ou indirectement son extension ou son développement.

3. Suppression de l'article 8 des statuts et renumérotation des articles subséquents.

4. Modification de l'actuel article 9 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 9. Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes avec l'approbation du commissaire aux comptes et en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

La société peut acquérir ses propres actions dans les cas et sous les conditions prévus par les articles 49-2 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées et paraphées par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III. Il résulte de cette liste de présence que les mille deux cent cinquante (1.250) actions représentant l'intégralité du capital social de un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000,- LUF) sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour, duquel les actionnaires déclarent avoir eu préalablement connaissance.

V. Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, le président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'abandonner le statut de société holding et de modifier le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Alinéa 1^{er}.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de POINT BLANK PROMOTIONS S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 2 des statuts concernant l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

Art. 2. La société a pour objet toutes opérations, transactions, prestations de services et autres activités en matière économique, commerciale et financière, ainsi que toutes activités se rapportant à l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la liquidation d'un patrimoine mobilier et immobilier; elle pourra notamment employer ses fonds à l'achat, la vente, l'échange, la location, la transformation, l'aménagement et la mise en valeur sous des formes quelconques de tous droits et biens mobiliers et immobiliers, bâtis et non bâtis, situés au Luxembourg ou dans tous autres pays, tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui; elle pourra encore réaliser toutes transactions, entreprises et opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet; elle pourra prendre et gérer toutes participations sous quelque forme que ce soit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés et effectuer toutes opérations susceptibles de favoriser directement ou indirectement son extension ou son développement.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer l'article 8 des statuts et de donner une nouvelle numérotation aux articles subséquents.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'ancien article 9 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 9.** Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes avec l'approbation du commissaire aux comptes et en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

La société peut acquérir ses propres actions dans les cas et sous les conditions prévus par les articles 49-2 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, qui sont tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Lutgen, N. Schoppach, L. Braun, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1999, vol. 120S, fol. 90, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 1999.

P. Frieders.

(60715/212/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

POINT BLANK PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 20.592.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1999. P. Frieders.
(60716/212/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

POLY RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 53.630.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1999, vol. 531, fol. 47, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 1999. Signature.
(60717/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

PRAYON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 23.528.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, l'assemblée générale statutaire du 28 mai 1999 a procédé à la conversion du capital social en Euros, de sorte que le capital social actuel de BEF 28.000.000,- est converti en EUR 694.101,87.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée générale statutaire du 28 mai 1999 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en Euros, pour le porter du montant actuel de EUR 694.101,87 à un montant de EUR 695.000,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 898,13 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres, par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les bénéfices reportés.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros, est désormais fixé à un montant de EUR 695.000,-, représenté par 64.000 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Luxembourg, le 17 décembre 1999.

Pour PRAYON INTERNATIONAL S.A.
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 83, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60720/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

PUBLI-CO S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: 2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 22.946.

L'an 1999 le 25 mai, à 12.00 heures, les actionnaires de la société PUBLI-CO S.A. HOLDING, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sans qu'il soit besoin de convention, alors que tous les actionnaires sont présents ou représentés.

Monsieur Claude Wassenich préside la séance et Madame Thérèse Brasseur est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire. Est nommée en qualité de scrutateur, Madame Sylvie Leick.

La feuille de présence, certifiée par le Président, le Secrétaire et le Scrutateur atteste que quatre associés, représentant la totalité du capital social sont présents ou représentés.

L'Assemblée est donc valablement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau les statuts de la Société, le Bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1998, ainsi que le Rapport établi par le Conseil d'Administration en vue de la présente Assemblée et encore le rapport du Commissaire de surveillance.

Puis il rappelle l'ordre du jour qui est le suivant:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire de surveillance, sur l'exercice 1998.
2. Présentation et approbation du Bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 1998, ainsi que du Rapport et des propositions y contenues.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire de surveillance.
4. Renouvellement des mandats et nomination d'un nouvel administrateur.
5. Désignation du Conseil d'Administration.
6. Changement du siège social.
7. Divers.

Monsieur le Président donne lecture au Rapport du Conseil d'Administration et du Bilan arrêté au 31 décembre 1998, ainsi que du Rapport établi par la société FIDACCOZ, S.à r.l., en sa qualité de Commissaire de surveillance, pour l'exercice 1998.

Le Président déclare la discussion ouverte et donne des explications complémentaires à ce qui est indiqué dans le Rapport. Plus personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix:

Première résolution

L'Assemblée a pris connaissance des Rapports du Conseil d'Administration et du Conseil de surveillance et en approuve les termes à l'unanimité des voix.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Deuxième résolution

L'Assemblée approuve les comptes et bilan de l'exercice 1998, tels qu'ils sont présentés et les propositions contenues dans le Rapport du Conseil d'Administration, à savoir le rapport du solde bénéficiaire de 16.301,63 LUF.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Troisième résolution

L'Assemblée donne pleine et entière décharge de leur gestion, à tous les membres du Conseil d'Administration, et au Commissaire de Surveillance.

En conséquence, elle donne quitus aux Administrateurs et au Commissaire de Surveillance, pour l'exercice 1998.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Quatrième résolution

Ce 25 mai 1999, les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont arrivés à échéance. L'Assemblée Générale propose le renouvellement du mandat de Monsieur Claude Wassenich et de Madame Thérèse Brasseur et la nomination pour un mandat de 6 ans de Madame Sylvie Leick, ainsi que la nomination comme commissaire aux comptes de Mademoiselle Emmanuelle Brasseur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale désigne comme Président du Conseil d'Administration Monsieur Claude Wassenich.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Septième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, pour en opérer le dépôt, et faire toutes formalités, s'il y a lieu.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13.00 heures.

Le Secrétaire

Le Président

Le Scrutateur

Signature

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 1999, vol. 531, fol. 34, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60722/000/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

QUADRILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7349 Heisdorf, 5, rue Baron de Reinach.

R. C. Luxembourg B 58.982.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme QUADRILUX S.A., ayant son siège social à L-7452 Lintgen, 25, rue Kaasselt,

constituée suivant acte reçu le notaire instrumentant en date du 25 avril 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 407 du 28 juillet 1997,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 58.982.

L'assemblée est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Régis Galiotto, employé privé, demeurant à F-57050 Lorry-les-Metz, 2, rue Moret,

qui désigne comme secrétaire Madame Christina Vidal, employée privée, demeurant à Leudelange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Udo Pontzen, administrateur de sociétés, demeurant à L-7349 Heisdorf 5, rue Baron de Reinach.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1.- Transfert du siège social vers L-7349 Heisdorf, 5, rue Baron de Reinach.
- 2.- Constatation de la libération d'anciennes actions.
- 3.- Démission de Monsieur Freddy Maenhout de sa fonction de commissaire aux comptes.
- 4.- Nomination de Monsieur Jacques Hasoppe, expert-comptable, demeurant à B-1210 Bruxelles, 98, rue Marie-Thérèse, aux fonctions de commissaire aux comptes.
- 5.- Divers

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée aux présentes.

Les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social vers L-7349 Heisdorf, 5, rue Baron de Reinach.

En conséquence l'article 2, premier alinéa des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. Alinéa 1^{er}.** Le siège social est établi à Heisdorf.»

Deuxième résolution

L'Assemblée constate et donne acte aux actionnaires de la libération totale du capital de la société.

Troisième résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Freddy Maenhout de sa fonction de commissaire aux comptes, et lui confère pleine et entière décharge.

Quatrième résolution

L'Assemblée nomme aux fonctions de commissaire aux comptes Monsieur Jacques Hasoppe, expert-comptable, demeurant à B-1210 Bruxelles, 98, rue Marie-Thérèse.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.30 heures.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en vertu des présentes à environ trente mille francs luxembourgeois (30.000,-) francs.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Galiotto, C. Vidal, U. Pontzen, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 1999, vol. 120S, fol. 92, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 1999.

P. Decker.

(60723/206/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

QUADRILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: 7349 Heisdorf, 5, rue Baron de Reinach.

R. C. Luxembourg B 58.982.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

le notaire Paul Decker

(60724/206/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

SAMM INVESTMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 31.667.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 85, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 1999.

Signature.

(60733/531/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

SAMM INVESTMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 31.667.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 5 octobre 1999 à Luxembourg

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Edmond Ries de son poste de Commissaire et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement au poste de Commissaire FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon à Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2000.

Pour copie conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 85, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60734/531/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

REDWOOD HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.875.

DISSOLUTION

In the year one thousand nine hundred and ninety-nine, on the twenty-ninth of November.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Hesperange.

There appeared:

Mrs Christelle Ferry, lawyer, residing in Luxembourg,
acting in the name and on behalf of WIMMER OVERSEAS CORP., having its registered office at East 53rd Street, Swiss Bank Building, City of Panama, Republic of Panama,
by virtue of a proxy given on November 19, 1999.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the company REDWOOD HOLDINGS S.A. (hereafter the Company), having its principal office in Luxembourg, has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on the 20th of May 1994, published in the *Mémorial Recueil Spécial C* number 390 of October 11th, 1994, the articles of which have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on the 21th of December, 1998, not yet published in the *Mémorial, Recueil C*;

- that the capital of REDWOOD HOLDINGS S.A. is fixed at five million Luxembourg francs (5,000,000.- LUF), represented by five thousand (5,000) shares with a par value of one thousand Luxembourg francs (1,000.- LUF) each, fully paid-up;

- that WIMMER OVERSEAS CORP. has decided to dissolve and to liquidate the Company which has discontinued all activities;

- that WIMMER OVERSEAS CORP. herewith declares the anticipated dissolution of the Company with immediate effect and its putting into liquidation;

- that it is witnessed that WIMMER OVERSEAS CORP. is vested with all assets of the Company and that it shall guarantee payment of all liabilities of the Company, even if unknown at present;

- that the liquidation of the Company is completed and that the Company is to be construed as definitely terminated and liquidated;

- that full and entire discharge is granted to the incumbent Directors and Statutory Auditor for the performance of their respective assignments;

- that the corporate documents shall be kept at 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg for the duration of five years.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

Madame Christelle Ferry, juriste, demeurant à Luxembourg,
agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la société WIMMER OVERSEAS CORP., établie et ayant son siège social à East 53rd Street, Swiss Bank Building, City of Panama, République du Panama,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 19 novembre 1999.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société REDWOOD HOLDINGS S.A. (ci-après la Société), ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 20 mai 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 390 du 11 octobre 1994, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte du notaire instrumentant, en date du 21 décembre 1998, en voie de publication;

- que le capital social de la société REDWOOD HOLDINGS S.A. s'élève actuellement à cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF), représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées;

- que la société WIMMER OVERSEAS CORP. a décidé de dissoudre et de liquider la Société, celle-ci ayant cessé toute activité;

- que la société WIMMER OVERSEAS CORP. déclare par les présentes la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation;

- que la société WIMMER OVERSEAS CORP. déclare avoir transféré tous les actifs de la Société à son profit et assumer le paiement de tout le passif de la Société même inconnu à présent.

- que la liquidation de la Société est clôturée et que la Société est à considérer comme terminée et liquidée;

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années au 25 A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Ferry, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 1999, vol. 121S, fol. 20, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 20 décembre 1999.

G. Lecuit.

(60725/220/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

**RHEIN-LUX A.G., RHEINISCH-LUXEMBURGER IMMOBILIEN A.G.,
Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1330 Luxembourg, 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

H. R. Luxembourg B 67.152.

Im Jahre eintausendneunhundertneunundneunzig, den fünfundzwanzigsten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Frieders, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Fand die ausserordentliche Generalversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft RHEINISCH-LUXEMBURGER IMMOBILIEN A.G., abgekürzt RHEIN-LUX A.G., mit Sitz in L-1330 Luxembourg, 44, avenue Grande-Duchesse Charlotte, statt. Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 10. November 1998, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 59 vom 2. Februar 1999 und ist eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter Nummer B 67.152.

Als Vorsitzender der Versammlung amtiert Herr Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, wohnhaft in Luxemburg,

welcher Fräulein Nathalie Schoppach, Jurist, wohnhaft in Attert (Belgien), zum Sekretär bestellt.

Die Versammlung bestellt zum Stimmzähler Herrn Luc Braun, diplômé en sciences économiques, wohnhaft in Schrassig.

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsteilnehmern Folgendes fest:

I.- Die Tagesordnung der Generalversammlung ist folgende:

1. Erhöhung des Gesellschaftskapitals um 500.000,00 DEM, um es von 500.000,00 DEM auf 1.000.000,00 DEM zu erhöhen durch die Ausgabe von 1.000 neuen Aktien zu je 500,00 DEM mit den gleichen Rechten und Pflichten wie die bestehenden Aktien.

2. Zeichnung der 1.000 neuen Aktien mit einem Nominalwert von je 500,00 DEM und Einzahlung bis zu 25% ihres Nennwertes durch ARMOR S.A., 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

3. Anpassung von Artikel 5 der Statuten an die vorhergehenden Beschlüsse.

II.- Gegenwärtigem Protokoll ist ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter beigegeben. Diese Liste wurde von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie von dem Vorsitzenden, dem Sekretär, dem Stimmzähler und dem Notar unterschrieben.

Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten werden ebenfalls gegenwärtiger Urkunde ne varietur paraphiert beigegeben und mit derselben formalisiert.

III.- Da sämtliche eintausend (1.000) Aktien, eingezahlt bis zu fünfundzwanzig Prozent (25%) ihres Nennwertes, welche das gesamte Gesellschaftskapital von fünfhunderttausend Deutsche Mark (500.000,-DEM) darstellen, in gegenwärtiger Generalversammlung vertreten sind, waren Einberufungen hinfällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

IV.- Nach Beratung fasst die Generalversammlung dann einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, das Gesellschaftskapital um fünfhunderttausend Deutsche Mark (500.000,- DEM) zu erhöhen, um dasselbe von seinem jetzigen Betrag von fünfhunderttausend Deutsche Mark (500.000,- DEM) auf eine Million Deutsche Mark (1.000.000,- DEM) heraufzusetzen durch die Schaffung und Ausgabe von eintausend (1.000) neuen Aktien von je fünfhundert Deutsche Mark (500,- DEM) Nennwert.

Die neuen Aktien haben die gleichen Rechte und Pflichten wie die bestehenden Aktien.

Zeichnung und Einzahlung

Mit der Zustimmung der anderen Aktionäre, welche ausdrücklich auf ihr Vorzugsrecht verzichten, werden die eintausend (1.000) neuen Aktien durch die Aktiengesellschaft ARMOR S.A., mit Sitz in L-2120 Luxemburg, 16, allée Marconi,

vertreten durch die Herren Paul Lutgen und Luc Braun, beide vorgenannt, gezeichnet und durch Bareinzahlung bis zu fünfundzwanzig Prozent (25%) ihres Nennwertes eingezahlt, so dass die Summe von hundertfünfundzwanzigtausend Deutsche Mark (125.000,- DEM) ab sofort der Gesellschaft zur freien Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wurde.

Der restliche ausstehende Betrag kann bei Bedarf durch den Verwaltungsrat eingefordert werden.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst infolge der vorhergehenden Kapitalerhöhung, Artikel 5 Absatz 1 der Satzung abzuändern und ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art.5. Absatz 1.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt eine Million Deutsche Mark (1.000.000,- DEM) und ist in zweitausend (2.000) Aktien mit einem Nominalwert von je fünfhundert Deutsche Mark (500,- DEM) eingeteilt.»

Kosten

Die Kosten, Auslagen, Honorare und Lasten aller Art, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Kapitalerhöhung entstehen, werden auf ungefähr 160.000,- LUF abgeschätzt.

Zwecks Berechnung der Fiskalgebühren wird die vorerwähnte Kapitalerhöhung auf 10.312.700,- LUF abgeschätzt.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Generalversammlung für abgeschlossen.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Mitglieder des Versammlungsrates gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: P. Lutgen, N. Schoppach, L. Braun, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1999, vol. 120S, fol. 90, case 12. – Reçu 103.127 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung auf stempelfreiem Papier, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 21. Dezember 1999.

P. Frieders.

(60727/212/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

**RHEIN-LUX A.G., RHEINISCH-LUXEMBURGER IMMOBILIEN A.G.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 67.152.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 1999.

P. Frieders.

(60728/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

SABROFIN S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 43.113.

The balance sheet as per December 31st, 1999, registered in Luxembourg, on December 15, 1999, vol. 531, fol. 58, case 11, has been deposited at the record office of the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on December 17, 1999.

As for publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, December 20, 1999.

(60732/695/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

REMICH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.847.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 12 novembre 1999

Résolution

Le conseil décide de nommer comme nouvel administrateur Mme Maryse Santini, fondée de pouvoir principale, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour extrait conforme
REMICH HOLDING S.A.
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 85, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60726/024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

SOFISA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 54.762.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le trente novembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding SOFISA S.A., ayant son siège social à Bertrange, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 54.762, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 avril 1996, publié au Mémorial C, Recueil, numéro 371 du 2 août 1996.

L'Assemblée est ouverte à neuf heures trente sous la présidence de Monsieur Paul Leesch, commerçant, demeurant à Niederterhaff,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Eloi Krier, employé privé, demeurant à Bertrange.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max Leesch, employé privé, demeurant à Koerich.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un milliard sept cent trente-six millions quatre cent soixante mille francs luxembourgeois (1.736.460.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de sept cent cinquante millions de francs luxembourgeois (750.000.000,- LUF) à deux milliards quatre cent quatre-vingt-six millions quatre cent soixante mille francs luxembourgeois (2.486.460.000,- LUF) par l'émission d'un million sept cent trente-six mille quatre cent soixante (1.736.460) actions nouvelles de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Souscription et libération de ces actions nouvelles par un apport en nature consistant en quatre-vingt-six mille huit cent vingt-trois (86.823) actions de la société en commandite par actions CAGEST, S.à r.l. et CIE HOLDING, S.e.c.a.

2. Deuxième augmentation du capital social à concurrence de deux milliards deux cents millions de francs luxembourgeois (2.200.000.000,- LUF) par l'émission de deux millions deux cent mille (2.200.000) actions nouvelles de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Souscription et libération en espèces de ces actions nouvelles.

3. Modification afférente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un milliard sept cent trente-six millions quatre cent soixante mille francs luxembourgeois (1.736.460.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de sept cent cinquante millions de francs luxembourgeois (750.000.000,- LUF) à deux milliards quatre cent quatre-vingt-six millions quatre cent soixante mille francs luxembourgeois (2.486.460.000,- LUF) par la création et l'émission d'un million sept cent trente-six mille quatre cent soixante (1.736.460) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Souscription et libération

Les actions nouvelles sont ensuite souscrites comme suit:

1. Monsieur Paul Leesch, commerçant, demeurant à Niederterhaff, quatre cent seize mille quatre cent soixante actions	416.460
2. Monsieur Max Leesch, employé privé, demeurant à Koerich, trois cent trente mille actions	330.000
3. Monsieur Jeff Leesch, employé privé, demeurant à Koerich, ici représenté par Monsieur Max Leesch, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 30 novembre 1999, trois cent trente mille actions	330.000
4. Madame Danièle Leesch, employée privée, demeurant à Tuntange, ici représentée par Monsieur Paul Leesch, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Tuntange, le 23 novembre 1999, trois cent trente mille actions	330.000
5. Madame Doris Leesch, employée privée, demeurant à Luxembourg, ici représentée par Monsieur Paul Leesch, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 30 novembre 1999, trois cent trente mille actions	330.000
Total: un million sept cent trente-six mille quatre cent soixante actions	1.736.460

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par les souscripteurs par l'apport à la Société de quatre-vingt-six mille huit cent vingt-trois (86.823) actions (soit 20.823 actions par Monsieur Paul Leesch et 16.500 actions par chacun des Max, Jeff, Danièle et Doris Leesch) de la société en commandite par actions CAGEST, S.à r.l. et CIE HOLDING, S.e.c.a., ayant son siège social à Bertrange, représentant 86,823% (quatre-vingt-six virgule huit cent vingt-trois pour cent) du capital social de celle-ci.

Les actions ainsi apportées à la Société sont évaluées à un milliard sept cent trente-six millions quatre cent soixante mille francs luxembourgeois (1.736.460.000,- LUF).

L'apport en nature décrit ci-dessous a fait l'objet d'un rapport établi en date 29 novembre 1999 par AUDIEX S.A., réviseur d'entreprises, avec siège social à Luxembourg, conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, lequel rapport restera, après avoir été paraphé ne varietur par les comparants et le notaire, annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Ce rapport conclut dans les termes suivants:

Conclusion:

«A la suite de nos vérifications, nous sommes d'avis que les modes d'évaluation retenus pour les apports autres qu'en numéraire d'un montant total de LUF 1.736.460.000.-, conduisent à une valeur qui correspond au moins en nombre et valeur nominale aux 1.736.460 actions nouvelles de SOFISA, Société Anonyme Holding, d'une valeur nominale de LUF 1.000,- chacune.»

La preuve de la propriété des actions apportées par les différents souscripteurs a été donnée au notaire soussigné par une copie certifiée conforme du registre des actionnaires.

Conformément à l'article 6 des statuts de CAGEST, S.à r.l. et CIE HOLDING, S.e.c.a., le présent apport a lieu avec l'accord écrit de l'associé commandité de ladite société, lequel accord restera annexé aux présentes.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter ensuite le capital social à concurrence de deux milliards deux cents millions de francs luxembourgeois (2.200.000.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de deux milliards quatre cent quatre-vingt-six millions quatre cent soixante mille francs luxembourgeois (2.486.460.000,- LUF) à quatre milliards six cent quatre-vingt-six millions quatre cent soixante mille francs luxembourgeois (4.686.460.000,- LUF) par la création et l'émission de deux millions deux cent mille (2.200.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF).

L'Assemblée admet la société anonyme BETSAH S.A. à la souscription des deux millions deux cent mille (2.200.000) actions nouvelles, les autres actionnaires renonçant à leur droit de souscription préférentiel.

Souscription et libération

De l'accord de tous les actionnaires, les deux millions deux cent mille (2.200.000) actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par la société anonyme BETSAH S.A., ayant son siège social à Bertrange, ici représentée par deux de ses administrateurs, savoir Messieurs Paul Leesch et Max Leesch, prénommés.

Les deux millions deux cent mille (2.200.000) actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de deux milliards deux cents millions de francs luxembourgeois (2.200.000.000,- LUF) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. Premier alinéa. Le capital social est fixé à quatre milliards six cent quatre-vingt-six millions quatre cent soixante mille francs luxembourgeois (4.686.460.000,- LUF), représenté par quatre millions six cent quatre-vingt-six mille quatre cent soixante (4.686.460) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, à la somme de vingt-trois millions de francs luxembourgeois (23.000.000,-LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Leesch, E. Krier, M. Leesch, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 1999, vol. 121S, fol. 13, case 9. – Reçu 22.000.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 16 décembre 1999.

F. Baden.

(60761/200/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

SOFISA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Bertrange.

R. C. Luxembourg B 54.762.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 1999.

F. Baden.

(60762/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

RIMAR INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 24.966.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, l'assemblée générale statutaire du 25 juin 1999 a procédé à la conversion du capital social en Euros, de sorte que le capital social actuel de BEF 74.000.000,- est converti en EUR 1.834.412,08.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée générale statutaire du 25 juin 1999 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en Euros, pour le porter du montant actuel de EUR 1.834.412,08 à un montant de EUR 1.850.000,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 15.587,92 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres, par incorporation au capital d'une somme prélevée sur la réserve légale.

Cette augmentation de capital porte ainsi la valeur nominale des actions à un montant de EUR 25,-.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros, est désormais fixé à un montant de EUR 1.850.000,-, représenté par 74.000 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- par action, entièrement libérées.

Luxembourg, le 15 décembre 1999.

Pour RIMAR INTERNATIONALE S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 83, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60729/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

SECURENTA CONSEILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 28.807.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le sept décembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

PARIBAS LUXEMBOURG, ayant son siège social à Luxembourg, 10A, boulevard Royal, représentée par Monsieur Fernand Costinha, employé privé, demeurant à Echternach,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société GESBANQUE S.A., société anonyme, ayant son siège social à Bruxelles,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 29 octobre 1999, laquelle restera, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire, annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- La société anonyme SECURENTA CONSEILS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 28.807, a été constituée suivant acte notarié en date du 14 septembre 1988, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 281 du 20 octobre 1988 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 11 décembre 1989, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 187 du 8 juin 1990.

- Le capital social est fixé à trois millions de francs luxembourgeois (3.000.000,- LUF), représenté par trois mille (3.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.
 - Sa mandante est devenue propriétaire des trois mille (3.000) actions dont il s'agit et elle a décidé de dissoudre et de liquider la société.
 - Par la présente, elle prononce la dissolution de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.
 - Tous les actifs de la Société sont transférés à l'actionnaire qui déclare qu'il répondra personnellement de tous les engagements de la société, même inconnus à l'heure actuelle. Il réglera également les frais des présentes.
 - Partant, la liquidation de la Société est achevée et la Société est définitivement dissoute et liquidée.
 - Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de surveillance pour l'exécution de leur mandat.
 - Les livres et documents de la société sont conservés pendant la durée de cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute à Luxembourg, 10A, boulevard Royal.
- Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.
Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.
Signé: F. Costinha, F. Baden.
Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 1999, vol. 4CS, fol. 1, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 1999.

F. Baden.

(60739/200/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

SEDEM, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.142.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 14 décembre 1999 à Luxembourg

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Mesdames Jeanne Lietaert et Elisabeth Kesteloot de leur poste d'Administrateur et leur accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat.

L'Assemblée décide de nommer comme nouveaux Administrateurs:

- Monsieur Ferry Kesteloot, administrateur de sociétés, demeurant 6, rue de l'Ancienne Passerelle à B-7730 Estaimpuis

- Monsieur Jacques Tordoor, employé privé, demeurant 14, rue des Hironnelles à B-6790 Aubange

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2002.

Pour copie conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 85, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60740/531/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.

SEDEM, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.142.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 14 décembre 1999 à Luxembourg

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et en se prévalant de l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire de ce jour et conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 et à l'article 7 des statuts, décide de déléguer tous ses pouvoirs en ce qui concerne la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Ferry Kesteloot, administrateur de sociétés, demeurant à B-7730 Estaimpuis, rue de l'Ancienne Passerelle N° 6 qui portera le titre de Président Administrateur-Délégué et qui par sa seule signature pourra engager valablement la société.

Pour copie conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 1999, vol. 531, fol. 85, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(60741/531/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 1999.